

Bossuet L., Torre A., 2009, Le devenir des ruralités, entre conflits et nouvelles alliances autour des patrimoines locaux, *Economie Rurale*, 313-314, Sept.-Nov., 147-162.

Le devenir des ruralités, entre conflits et nouvelles alliances autour des patrimoines locaux

Luc Bossuet et André Torre

INRA / AgroParisTech

PROXIMITES

UMR SADAPT

16 rue Claude Bernard

75 231, Paris Cedex 05

e.mail : luc.bossuet@agroparistech.fr, torre@agroparistech.fr

Résumé

Considéré comme une opportunité de développement local, le patrimoine rural est aujourd'hui l'objet de multiples spéculations socioculturelles et économiques. Pourtant, selon les lieux, la valorisation économique des biens identitaires fait ou non l'unanimité. C'est à la compréhension de ces dynamiques opposées que la présente contribution est consacrée. A cette fin, l'accent est mis sur les aspects socioculturels, organisationnels et spatiaux de deux localités, qui connaissent des dynamiques de développement opposées.

Abstract

Considered as an opportunity for local development, the rural heritage is nowadays the object of socio-cultural and economic speculations. Yet the enhancement of the economic value of the identity goods associated with it is not always met with unanimous approval. It is the aim of this contribution to understand the reasons behind these opposite spatial dynamics. For this purpose we concentrate on the socio-cultural, organisational and spatial processes that are characteristic of two local areas that present opposite development dynamics.

Introduction

Dans l'imaginaire européen, patrimoine et identité vont de pair car ces notions sont des constructions sociales collectivement reconnues et qui reposent sur le principe de la transmission, à titre privé ou collectif, de biens matériels et immatériels. L'obligation morale liée à ce principe implique, de la part du récipiendaire, une identification au bien dont il est le dépositaire, et influence donc ses actions présentes et futures (Bourdieu 1979). Réinventé, mobilisé pour redonner un sens à chaque localité (Chevallier et al. 2000), le patrimoine rural joue aujourd'hui un rôle important dans les processus de développement local. Ce mouvement s'appuie, d'une part, sur l'essor des mobilités liées aux séjours de vacances, au cours desquels chacun part à la découverte d'une authenticité supposée et diversifiée, et d'autre part sur les actions engagées par les habitants de l'espace rural pour redonner une identité collective à leur lieu de vie. A travers cette double dynamique, la société occidentale tente de se construire un nouveau temps, dans lequel le passé s'intègre au présent pour bâtir le futur (Micoud 2004).

Indépendamment de l'ancienneté des attaches et de la résidence permanente ou non des familles, quatre logiques patrimoniales principales, qui structurent les alliances et oppositions entre acteurs locaux, parcourent la société (Bossuet 2005a). La première logique vise à assurer la transmission du patrimoine selon un principe de sacralisation, entraînant un repli identitaire teinté d'une idéalisation nostalgique vis-à-vis du passé (Corbeau 2000). La deuxième cherche à tirer satisfaction du bien à titre privé et à tenter d'en interdire l'accès à d'autres acteurs. Dans ces deux cas, c'est le principe identitaire et de jouissance qui domine, excluant tout nouveau partenaire. La troisième logique cherche à asseoir l'avenir local sur la valorisation du patrimoine en faisant reconnaître sa valeur culturelle et identitaire par le monde extérieur. La quatrième consiste à tirer un profit monétaire du patrimoine grâce à sa fréquentation. Pour s'affirmer, ces deux logiques nécessitent une publicisation car elles tablent sur une reconnaissance et une fréquentation élargie des lieux et s'opposent ainsi aux logiques précédentes. En revanche, selon les situations locales, soit elles s'affrontent en raison de la valorisation économique développée par la seconde, soit elles sont admises et vont de concert. Quel que soit le cas de figure, l'origine des conflits tient avant tout à l'opposition entre des velléités individuelles ou collectives de sanctuarisation du territoire support du patrimoine et des actions visant à accroître la fréquentation de ce territoire dans le but de valoriser identitairement et/ou économiquement le patrimoine. La question posée est alors d'identifier comment et par quels processus le patrimoine peut faire sens et devenir le support de l'action collective ou inversement être l'objet de conflits.

Ces orientations sont révélatrices de la réalité contemporaine, marquée par l'essor des mobilités, facteur d'appartenance à des réseaux sociaux souvent indépendants et spatialement différenciés (Bossuet 2006), et le recul des différences culturelles, contrebalancé par la recherche de racines campagnardes et d'usages différenciés de la nature (Hervieu et al., 2001). Elles impliquent d'appréhender le patrimoine rural et sa mobilisation dans les processus de développement local en lien avec différentes visions du territoire, notion polysémique s'il en est (voir par exemple Brunet 2005). La première a trait au politique, dans la mesure où la mise en valeur du patrimoine est un moyen pour les élus d'acquérir une nouvelle légitimité, leurs actions favorisant la mobilisation des populations et des ressources identitaires du territoire dont ils ont la charge (Genieys 1997). La seconde concerne les aspects sociétaux, culturels et économiques ; le territoire de référence correspond au cadre spatial d'actions et de projets collectifs, fonctions des enjeux locaux et des relations qu'y entretiennent les acteurs (Douillet 2003). La troisième est anthroposociologique à dimension spatiale. Les biens patrimoniaux (Barrère et al., 2005) et les actions menées en leur nom possèdent un caractère local, qui témoigne d'un passé identitaire auquel se réfèrent certains acteurs. Cette position leur permet de revendiquer une appartenance au lieu et une communion avec son passé, sans lequel le patrimoine n'aurait pas de sens identitaire (Auger 1992). C'est également à travers cet aspect que se manifestent les dynamiques socio-économiques à l'œuvre quant à l'usage et la gestion du patrimoine et à sa fréquentation (Bonnain 1994). Par cette triple approche, il s'agit de saisir les conditions d'alliances et d'oppositions entre les individus acteurs du développement local basé sur la valorisation de patrimoines locaux, phénomènes sociaux reposant sur les constructions identitaires de ces derniers et les processus d'interpénétration qui découlent de leurs relations (Elias 1991). A cette fin, il est essentiel de définir les modalités à partir desquelles tant les populations résidentes que les vacanciers peuvent se retrouver autour des patrimoines locaux sans que les uns ou les autres se sentent spoliés ou exclus.

Pour analyser ces dynamiques vertueuses ou dépressives, nous proposons de mobiliser le concept de proximité, dans ses dimensions géographique et organisée (Rallet et al., 2004 ;

Torre et al. 2005) (Voir Annexe 1). Le premier objet de l'article est de mettre l'accent sur les relations de proximité géographique entretenues par les acteurs locaux et les résidents temporaires dans leurs rapports au patrimoine. Le second insiste sur les possibilités qu'offre ce voisinage permanent ou temporaire dans l'élaboration de relations de coopération ou de conflit, mobilisant différentes formes de proximité organisée. Cette manière de faire permet de poser la double hypothèse suivante. Lorsque le patrimoine est géographiquement concentré, impliquant une fréquentation spatialement restreinte et ne portant pas préjudice aux riverains, l'exploitation sociale et économique de ce capital commun est perçue positivement par les résidents car elle contribue à mettre en valeur leur identité collective et renforce ainsi leur cohésion sociale. En revanche, lorsque la mise en tourisme du patrimoine entraîne une large fréquentation spatiale, elle provoque des empiètements territoriaux vis-à-vis de la population résidente, empiètements qui sont alors sources de tensions (Goffman 1996). Si, de plus, seule une minorité tire bénéfice de l'exploitation du patrimoine, la majorité des résidents se sent spoliée financièrement, niée identitairement et désappropriée de son lieu de vie. Dans un tel cas, la valorisation économique du patrimoine fait l'objet de désapprobations et d'un rejet qui s'exprime tant à l'encontre de ses promoteurs que des touristes (Bossuet 2005b ; Torre et al. 2006). Cette distinction repose sur l'hypothèse selon laquelle les personnes concernées ont un attachement identitaire familial ou collectif au lieu et au patrimoine local.

Pour étayer notre propos, nous avons choisi d'analyser les dynamiques sociales et économiques à l'œuvre et leurs conséquences (Dupuy et al. 2006) dans deux communes rurales, respectivement situées en Charente Maritime et en Aveyron. Ce cadre administratif se justifie parce que la commune demeure un échelon où s'exprime la démocratie, c'est-à-dire les choix collectifs vis-à-vis du quotidien et de l'avenir, par le biais des projets proposés lors des élections successives (Maho 1974). Les résultats, présentés pour chacune des communes, proviennent de deux recherches concernant la vie familiale et collective actuelle en milieu rural et les conditions matérielles et sociales d'un choix résidentiel campagnard¹ (voir la présentation de la méthodologie en Annexe 2). Ce travail s'inscrit dans la tradition des travaux consacrés aux comparaisons d'histoires de villes ou de villages (par exemple, Lee & Distefano 2003).

L'étude historique fine des dynamiques socioéconomiques à l'œuvre dans ces communes (parties 1 et 2) vise à saisir le rôle des proximités organisées et géographiques dans la valorisation patrimoniale des aménités locales et à déterminer les processus identitaires et spatiaux, d'ouverture ou de repli, qui se mettent en place. L'analyse des jeux entre les différents groupes concernés révèle d'une part les identités de chacun d'entre eux à travers le sens qu'ils donnent au lieu, et d'autre part la dimension politique des territoires concernés à travers les investissements réalisés par les municipalités et les groupes utilisateurs de l'espace. La dernière partie de l'article est consacrée à quelques réflexions sur les logiques de proximités mobilisées dans ces situations, ainsi que sur les dynamiques collectives et les processus d'exclusions sociales et spatiales à l'œuvre dans les dynamiques patrimoniales.

I. Un élan collectif d'ouverture au monde

Taillebourg est un village situé à dix kilomètres en aval de Saintes, sous préfecture du centre du département de Charente-Maritime. Le bourg, accroché à son piton rocheux, dévale jusqu'à la Charente. Ses heures de gloire remontent au Moyen-âge, en raison de la bataille qui

¹ Les résultats issus de la seconde recherche proviennent d'un programme financé par le PUCA.

porte son nom (Brillet 2004)², des événements qui s'y sont déroulés (Poulain 1982)³ et de la reconnaissance des services rendus à la couronne par les titulaires des lieux⁴ (Billy 1939). Du château, édifié en 1713 puis pillé et brûlé en 1789, subsistent une tour d'angle, une partie des communs et les anciennes écuries, propriétés privées transformées depuis deux siècles en habitations. Ici, comme tout le long du fleuve, les quais d'embarquement sont la preuve de l'existence d'un passé commercial et maritime remontant au XVIII^{ème} et qui a fait la richesse de la région⁵. Ces vestiges sont toutefois bien minces et a priori insuffisants⁶ pour promouvoir à eux seuls un développement local fondé sur la valorisation du patrimoine. C'est pourtant le défi qu'entreprend de relever le maire⁷, instituteur de la commune juste arrivé et aujourd'hui décédé, au lendemain de son élection de 1983. La secrétaire de mairie, en poste depuis vingt cinq ans, le décrit ainsi : *C'était un gestionnaire avec de nombreux projets. C'est lui qui a fait la vie associative, la rénovation des salles voûtées, la bibliothèque, l'assainissement, la refonte de la rue principale. C'était quelqu'un de passionné d'histoire et de sport. J'ai vécu au contact d'un maire qui avait un dynamisme incroyable et là, tout à explosé.*

Profitant des lois de décentralisation et des possibilité de dotations provenant de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), de la Direction Départementale des Affaires Sportives (DDAS) et des Monuments Historiques, l'action municipale se construit autour d'une idée phare : faire revivre la localité en s'appuyant sur son passé. Ces orientations, validées lors des élections, reçoivent d'autant plus facilement le soutien d'une majorité de familles que cette opportunité apparaît comme la promesse d'un nouvel élan communal, après plusieurs décennies de régression socioéconomique⁸. *Les gens étaient en attente. Il y avait une demande. C'était des gens jeunes et du village. Ils avaient envie que Taillebourg vive mais n'avaient pas de tête de liste... Il est arrivé et il a su mobiliser les gens autour de lui, et tout a bougé*⁹. Cette situation nouvelle favorise l'implication des habitants, qui prennent collectivement conscience de la proximité de leurs attentes et de la possibilité de construire leur avenir commun. *A l'époque, nous avons vécu cela comme une occasion de faire vivre le village. On a des richesses et des forces alors autant s'appuyer dessus.* Cette position est largement partagée, dans la mesure où elle renvoie au quotidien comme à la mémoire collective. *Ici, on va à l'école comme partout. Mais là, c'est à côté de la tour*¹⁰. *Alors l'histoire elle entre en nous. Elle fait partie de nous et on ne peut pas passer à côté.* Ou encore : *Ici, pratiquement chaque famille a un ancêtre qui a été marin ; matelot, commandant ou autre, cela ne laisse pas indifférent. Alors au départ, cela nous a permis de nous*

² Le 22 juillet 1242, Louis IX, roi de France conduit l'ost à la bataille et écrase les troupes de roi-duc Henri III d'Angleterre, le poursuivant jusqu'à Saintes puis Pons, avant de le rejeter à la mer.

³ Le 31 juillet 1451, Jacques Cœur, grand argentier du royaume et sénéchal du Languedoc, y est arrêté sur ordre de Charles VII sous le faux prétexte d'avoir fait empoisonner Agnès Sorel, maîtresse royale et protectrice du même Jacques Cœur, selon l'accusation portée par Jeanne de Vendôme, dame de Mortagne.

⁴ Cette terre aux mains de Charles de Coëtivy, chambellan du roi, est érigée en comté par lettre patent de Louis XI en date du 11 juillet 1486, puis par Louis XV en duché pairie au profit du sire de la Trémoille. Cette dernière lettre n'a jamais été enregistrée en raison du décès prématuré du titulaire du comté.

⁵ En amont comme en aval on trouve des villages aux noms évocateurs de cette époque et qui invitent au voyage : Portublé, Port la Pierre, Port d'Envaux, etc.

⁶ Le site de Taillebourg est cependant classé aux Monuments Historiques de sorte que les aménagements publics et privés sont soumis aux validations des architectes de cet organisme.

⁷ Il effectue deux mandats à ce poste avant de se retirer de la vie publique.

⁸ Entre 1968 et 1982, la population régresse de 120 personnes. Un nombre croissant d'habitations sont fermées à l'année ou seulement ouvertes pendant les vacances. L'effectif des écoliers diminue à tel point que l'école est menacée de disparaître. Plusieurs agriculteurs, artisans et commerçants cessent leurs activités.

⁹ La secrétaire de mairie.

¹⁰ L'école est bâtie dans le parc municipal à quelques dizaines de mètres de la mairie et du logis du dernier seigneur.

retrouver... Ces éléments, tout autant que l'imaginaire des locaux, permettent de mobiliser la majorité de la population¹¹, dont la plus grande part réside au bourg, situation qui favorise l'interconnaissance et les échanges, indépendamment de l'ancienneté villageoise.

Dés lors, sous l'impulsion du maire et de son conseil, plusieurs associations voient rapidement le jour. La première, qui mobilise une part importante de la population, s'intitule les *baladins du comté de Taillebourg*. A travers le choix de ce nom, ce sont les heures de gloire de la localité et l'hégémonie de ses plus illustres seigneurs sur les environs¹² qui sont évoquées, dans le but de stimuler les énergies des habitants et leur cohésion autour du projet et comme un slogan susceptible d'attirer le plus grand nombre de spectateurs. Cette association correspond à une troupe de théâtre assurant quatre représentations estivales, élaborées de concert avec un metteur en scène professionnel extérieur à la commune, sollicité par le maire, et qui intervient gratuitement. Le spectacle¹³ donne lieu chaque année à une histoire différente, racontée par une centaine de participants dont les costumes sont confectionnés pour l'occasion¹⁴. Cette scénographie enregistre de quatre à cinq cent entrées à chaque représentation. Elle est avant tout, pour les Taillebourgeois, un moment d'échanges intergénérationnels et d'intégration des nouveaux arrivants. *Notre fille va à l'école ici et c'est comme cela que nous avons eu connaissance des baladins. Nous nous sommes inscrits et à partir delà je me suis senti d'ici, je participais. Depuis deux ans ma femme fait également parti du spectacle et s'occupe de l'école. C'est ce qui a joué pour son élection au conseil municipal*¹⁵. Elle constitue également, pour tous les corps de métiers, une occasion de participer activement à la vie locale : l'agriculteur avec son tracteur et sa remorque pour le transport du matériel, les employés municipaux, le menuisier et le plombier pour l'installation des gradins, les restaurateurs pour les diners avant et après spectacles, l'épicier et le traiteur pour les boissons et les sandwiches, les pompiers bénévoles pour assurer la sécurité, etc. de sorte qu'au-delà de la centaine d'acteurs et de figurants, c'est plus de trois cent personnes qui sont impliquées. La réputation du spectacle est telle que certains adhérents résident en dehors de la commune, comme le précise le maire actuel. *Au sein de cette association nous avons aussi des gens qui viennent d'autres communes, et parfois de loin même comme l'actuelle vice présidente qui vit à Royan. D'autres habitent l'Ile d'Oléron ...*

A côté de ces spectacles, le village se donne également à voir par l'intermédiaire de l'association des *amis de Taillebourg*, qui organise des visites guidées du patrimoine local¹⁶. Ses membres, une trentaine, sont des habitants permanents et saisonniers aux attaches locales

¹¹ Celle-ci est composée d'environ 300 retraités et parmi les actifs d'une majorité d'ouvriers et d'employés (environ 160), de professions intermédiaires (50 environ), d'artisans et commerçants (30 environ), d'agriculteurs (20 environ) et de cadres et professions libérales (10 environ). Parmi les 600 habitants, il faut également compter une vingtaine de couples anglo-saxons dont seuls deux d'entre eux participent activement à la vie locale.

¹² Le lecteur notera que les limites du dit comté ne s'arrêtent pas au frontière de l'actuelle commune de Taillebourg puisqu'en 1500, Charles de Coëtivy, autorise Pierre de Polignac, seigneur d'Ecoyeux, à tenir 3 foires annuelles. Or Ecoyeux est un village situé à 12 kilomètres à l'est de Taillebourg alors que la seigneurie de Conchamps, aujourd'hui commune de Plassay, et à l'époque dépendance de Taillebourg se situe à 11 kilomètres à l'ouest de ce même lieu, de l'autre côté de la Charente.

¹³ Elaborer chaque année au début de l'automne celui-ci mobilise adultes et enfants au cours de répétitions tout au long de l'hiver et du printemps et où se côtoient les diverses couches sociales de la communes.

¹⁴ Chaque année, la représentation fait référence une période différente de l'histoire et dont les acteurs changent au fil des ans, de sorte que la commune détient aujourd'hui un nombre considérable de costumes de toutes tailles conservés avec précaution. Ces costumes sont l'œuvre d'une douzaine de couturières bénévoles qui les réalisent à partir des patrons tracés par une professionnelle, toutes résidentes au bourg.

¹⁵ Ce couple est âgé de 35 est installé là depuis cinq ans. Il a deux enfants ; un garçon de 14 ans au collège à Saintes et une fille de 9 ans scolarisée à l'école communale. Lui est imprimeur à la MSA, elle est informaticienne et ancienne présidente des parents d'élèves.

¹⁶ Architecture militaire, civile et patrimoine naturel.

récentes où ancestrales mais tous passionnés par l'histoire et la nature des lieux. *Même si nous ne sommes pas là tout le temps, je fais partie de l'association car Taillebourg n'est pas un lieu anodin. Au cours de l'été, beaucoup de vacanciers sont intéressés par la visite des salles voûtées. J'y assure une permanence, deux jours par semaine. Chaque année, je suis également sollicité pour rédiger un entrefilet pour le bulletin de l'association. Je suis également membre de l'Association d'Archéologie et d'Histoire de Saintonge*¹⁷. A côté de ces associations valorisant le passé séculaire existe un club nautique, ce qui peut surprendre au milieu des terres saintongeaises. Seul club à disposer d'un périmètre légal de vitesse sur le cours de la Charente, négocié par l'ancien maire auprès des autorités¹⁸, il réalise en été des animations nautiques et compte en son sein la championne d'Europe et le champion de France de vitesse en ski-nautique. Ces réussites individuelles, couplées au fait que la municipalité a équipé le port fluvial afin que les touristes naviguant puissent faire le plein d'eau potable et recharger les batteries de leurs embarcations, assurent une fréquentation estivale régulière de la localité et par là même une clientèle extérieure constante, favorables à la vie commerciale villageoise.

Tablant sur ces fréquentations, la municipalité décide de soutenir financièrement la reprise de l'épicerie locale et assure la rénovation du quartier des quais, où elle installe des gîtes ruraux, de l'habitat social et favorise l'implantation d'un restaurant. Enfin, pour éviter aux riverains les désagréments d'une circulation intempestive dans la rue principale relativement étroite, elle décide la DDE à réaliser une route de contournement du bourg. Cette démarche volontariste s'affirme à travers l'effort consenti pour développer l'accueil communal des enfants. L'école compte aujourd'hui un jardin d'enfants, cinq classes et une garderie aux horaires d'ouverture étendus. Cette situation a pour conséquence l'appui et l'élargissement de la population, phénomène qui permet la reprise de la pharmacie et la constitution d'un centre médical. Situé au cœur d'un territoire où les autres communes tendent à péricliter, Taillebourg renaît peu à peu.

En faisant le choix d'ancrer son action dans le champ de la valorisation du patrimoine matériel et idéal locale, la municipalité et ses successeurs offrent à tous ceux qui fréquentent le village tout à la fois les moyens de se retrouver et de se valoriser collectivement (Chazel 1993). Mieux, au-delà des habitants, elle crée les conditions d'attractivité favorables à l'implantation de nouvelles activités. Ceci est rendu possible par l'attrait qu'offre la localité grâce aux formes d'expression collective de son dynamisme, mais également par sa capacité à se reconstruire, à se renouveler et à innover socialement, économiquement et culturellement par l'intégration de nouvelles populations ; résidents permanents, saisonniers et de passage impliqués et visiteurs. Parce que cette orientation municipale répond aux attentes des usagers des lieux à la recherche d'une dynamique valorisant leur identité et celle du village, elle agit comme un élément fédérateur des énergies, capables d'impulser le renouveau de la localité. Ce faisant, le contrat entre la municipalité et la population dépasse le caractère explicite de l'élection pour intégrer un niveau implicite, marqué par une confiance commune, réévaluée chaque année par l'engagement de chacun (Pharo 1990).

¹⁷ Originaire du village cette personne réside la moitié de l'année à Paris. Elle est archéologue, directeur de recherche en retraite au CNRS.

¹⁸ Préfecture et Conseil Général en charge de l'entretien des voies d'eau départementales et notamment de ce fleuve depuis sa dé-classification par les services de l'Etat en 1978.

II. Une dynamique collective de division et de repli sur soi

Tayrac, commune enclavée du sud-ouest du Ségala Aveyronnais appartenant au canton de La Salvetat Peyralès, est située à une heure de route de Rodez, la Préfecture. Ici, ce qui fait patrimoine, c'est l'architecture paysanne et le cadre naturel et agricole préservé¹⁹, voire ensauvagé en raison de la déprise²⁰. Cette architecture remarquable, édifiée en granite recouvert de lauze, correspond à des granges réparties dans la campagne et à d'imposants bâtiments de ferme orientés plein sud pour lutter contre les vents froids descendant de l'Aubrac. Le bâti est à étage ; le rez-de-chaussée voué à l'hivernage des troupeaux, le premier desservi par un escalier et une coursive extérieure destinée à l'habitation et au stockage des récoltes. S'y ajoute une culture particulière, spécifique des pays de l'Oustal, marquée par le repli sur la famille, la maison et le terroir de l'exploitation (Augustin 1989 ; Rogers 1991). Cette tendance est renforcée par un habitat dispersé en hameaux et en fermes isolés et par un exode tardif²¹, qui a laissé bon nombre de familles dans un état de méfiance à l'égard de la modernité et du monde extérieur.

Cette situation est confortée par le vieillissement de la population²² et une réelle dégradation des services de proximité. En l'espace de trois ans, l'épicerie et le café restaurant ont fermé leurs portes, et après un regroupement pédagogique l'école est à nouveau menacée, faute d'enfants. La plupart des actifs sont éleveurs de bovin viande, dans des conditions de forte précarité et d'isolement²³. Alors qu'existe une opportunité de meilleure valorisation des veaux élevés sous la mère grâce à une Inscription Géographique Protégée (IGP), développée notamment à l'initiative du premier adjoint au maire, seuls douze des vingt sept producteurs communaux livrent leurs produits au groupement commercialisant cette appellation. Les autres continuent de vendre leurs veaux auprès des marchands de bestiaux, quitte à en retirer un prix inférieur, en réaction à cette initiative collective et à son promoteur. Cette scission se manifeste également par l'existence de deux groupes de travail pour les ensilages d'herbe et de maïs. Elle se prolonge par l'existence de deux groupes de chasseurs. Le premier, plus important, pratique des battues au sanglier alors que le second chasse le petit gibier. Cette division s'étend jusqu'aux compétitions du club de football, où seule une partie de la population se presse alors que l'autre évite de s'y rendre.

Ces attitudes sont à rapprocher de la division politique en deux clans antagonistes, fruit de l'histoire communale depuis la libération et qui conserve encore aujourd'hui toute son acuité. Jusqu'aux élections de 1989, l'entrepreneur de transports de la commune²⁴ règne en maître. *Avec lui quand vous n'étiez pas de son camp, il vous faisait tous les malheurs du monde. Pour avoir des aides pour le transport et la scolarisation des filles, il a fallu que*

¹⁹ Le territoire communal se compose d'un large plateau, consacré pour l'essentiel à des prairies et à quelques champs entre lesquels s'intercale le bâti, et d'imposantes pentes qui finissent en gorges. Ce dernier espace est couvert d'ancienne châtaigneraie plus ou moins à l'abandon traversé de chemins muletiers.

²⁰ A titre d'indication une propriété de 55 hectares est aujourd'hui en déshérence, son propriétaire aujourd'hui en retraite ayant quitté la commune sans parvenir à trouver de repreneur.

²¹ Alors qu'entre 1975 et 1982 la population diminue de 10 personnes, entre 1982 et 1990, elle perd 100 individus ce qui représente une régression d'un tiers de ses membres. Cette situation a de nombreuses conséquences économiques, en terme d'emprise foncière mais aussi sociales dans la mesure où ceux qui restent sont retraités à hauteur de 38 % alors que les jeunes de moins de 20 ans représentent seulement 17 % du total.

²² Sur 194 habitants au moment de l'enquête, 70 sont en retraite et parmi les 56 personnes en âge d'avoir une activité, 38 sont exploitants agricoles alors que 5 sont sans emploi déclaré. Les autres sont artisans (2), salariés dans l'artisanat et le commerce (5) et les services (4).

²³ A titre d'exemple, 60 % des éleveurs vivent sur des structures qui varient entre 8 et 19 hectares offrant la possibilité de nourrir entre 7 et 15 vaches allaitantes, situation qui ne permet pas de dégager un revenu conséquent et pour 43 % d'entre eux en état de célibat, avec leurs mères ou non.

²⁴ Propriétaire de plusieurs autobus, camionnettes et camions dont l'unique bâtière de la commune.

*j'aille à l'académie parce qu'il refusait de me signer les papiers...*²⁵ Cette hégémonie cesse lorsqu'une nouvelle génération d'agriculteurs renverse le pouvoir en place, sous l'égide d'un ancien plombier, fraîchement marié au village et installé exploitant agricole, proche du conseiller général du canton. Quinze ans plus tard, cette fracture demeure toujours vivante. *Ils ont voulu la mairie alors qu'ils la gardent. Ils sont venus démarcher mon mari lors des dernières élections. Ils nous invitent lors des commémorations où quand il y a une fête. Nous préférons faire notre fête de la Saint Jean ici, au hameau, entre amis !*²⁶. Cette division s'exprime au quotidien, chaque partie vivant de son côté. Seuls l'église et le club des jeunes sont des lieux de rassemblement éphémères. Confronté à ces tensions quotidiennes chaque groupe vit indépendamment, quelques rares familles et personnes isolées se tenant à l'écart de la mêlée afin de se préserver. *Ils sont tous devenus fous. J'ai longtemps vécu à Paris. Même là-bas je n'ai jamais vu ça. Alors je préfère saluer tout le monde et vivre en retrait*²⁷. Le club des anciens et la chorale paroissiale tentent bien d'être des lieux de rassemblement, mais sans réel succès. *Je fais partie de la chorale de Rieupeyroux, pour moi c'est une liberté vis-à-vis de l'ambiance d'ici. Cela me donne la force de proposer autre chose à la paroisse mais ceux qui pourrez venir, enfin vous voyez de qui je parle, refusent. Alors comment faire ?*²⁸ A côté des gens du pays, une dizaine de familles s'est installée en permanence depuis quelques années. Certaines se sont intégrées, rejoignant la majorité²⁹ ou la minorité³⁰, alors que d'autres vivent relativement en marge de la collectivité. *Cela fait bientôt huit ans que nous habitons là. Au début nous sommes allés aux fêtes, etc. Eh bien ! Nous sommes toujours des étrangers... Seuls les enfants qui vont à l'école avec les nôtres viennent à la maison. Alors, aujourd'hui, nous préférons regarder ailleurs*³¹.

Pendant les périodes de vacances et en particulier l'été, les tensions entre clans paraissent s'estomper. Ce phénomène est dû aux retours des enfants du pays, qui viennent renouer avec leurs racines, démarche dans laquelle s'entremêlent images idéalisées du passé et désir de retrouver les proches. Pour les habitants de la commune, au cours de ces moments attendus pendant de long mois, la vie va reprendre, avec ses discussions lors de journées ponctuées par les parties de pétanque et de cartes, les apéritifs et les grillades, l'aide apportée aux familles pour finir les travaux agricoles saisonniers, l'organisation des fêtes de hameaux et des deux points d'orgue de la saison : les fêtes votives villageoise et de Villelongue³².

²⁵ Agricultrice comme son mari, âgés de 45 et 47 ans, ils résident au hameau de Linieyroux, lui-même est premier adjoint au maire et vice président de l'IGP Veaux d'Aveyron.

²⁶ Agée de 41 ans et résidente à La Rode, cette dame est l'épouse de l'un des associés de l'important GAEC familial de la commune dont l'époux était conseiller municipal sous la dernière mandature de l'ancien maire et mère de deux adolescents qui ont été scolarisés à l'école libre cantonale.

²⁷ 65 ans, retraité de l'entreprise Esso depuis dix ans, date de son retour définitif au hameau de La Rode.

²⁸ Agé de 68 ans, cet ancien exploitant, est l'un des frères de l'ancien maire et soutien engagé de l'actuelle municipalité.

²⁹ La fille de l'une de ces familles a épousé le petit-fils de l'ancien maire, aujourd'hui éleveur et qui siège au conseil municipal. Le fils aîné d'une autre de ces familles, mécanicien de son état et qui vit pendant la semaine à Baraqueville, commune distante de 30 kilomètres, est également conseiller municipal.

³⁰ Elles ont en commun avec les familles marginalisées du pays de scolariser leurs enfants à l'école libre du chef lieu de canton. Pour cela elles se relaient, assurant alternativement le transport de leurs progénitures. Cette relation a deux conséquences. D'une part ces familles sont critiquées par la municipalité et ses supporters dans la mesure où leurs choix mettent en péril l'école communale menacée malgré un regroupement pédagogique précédent, d'autre part elle favorise leurs interconnaissances et la solidarité de leur groupe au point que les anciennes familles conviennent les plus récentes aux fêtes de hameaux qu'elles organisent et à des festivités plus intimistes tels que les mariages et communions, etc.

³¹ 32 ans, mère de famille de deux garçons de 8 et 5 ans, salariée dans une ferme auberge d'une commune limitrophe.

³² Du nom d'un lieu-dit situé au croisement de cinq communes et dont le point d'orgue est un repas au cours duquel une génisse grillée est partagée entre les convives.

Autant d'instants au cours desquels s'expriment les proximités entre les individus et les familles ; solidarité, cohésion et affirmation de l'identité de chaque groupe.

Est-ce à dire que les rivalités disparaissent ? Certainement pas ! Elles sont seulement dirigées vers une autre population saisonnière, chaque partie ayant ses propres « étrangers ».

Depuis plusieurs années, au gré des cessations d'activité agricole et des décès, plusieurs fermes sont vendues par les héritiers, partis notamment pour trouver des emplois et qui ne peuvent ou ne tiennent pas à conserver leur patrimoine familial. Si les terres sont rétrocédées aux agriculteurs de la commune, les bâtiments sont cédés à des urbains à la recherche de maisons de caractère pour en faire des résidences temporaires (La Soudière (de) 1998). Certains d'entre eux³³, une fois installés, cherchent à nouer des liens avec les habitants et parviennent à s'intégrer. Pour y parvenir, ils s'investissent dans la vie locale, au point d'être parfois à l'origine de la résurrection d'une fête de hameau. D'autres résidents secondaires³⁴ privilégient l'isolement. Venus là pour fuir l'agitation citadine, ils considèrent leurs maisons de campagne comme des havres de paix, des refuges saisonniers éloignés de toutes contraintes liées au voisinage (Urbain 2002). Les parties en conflit les affublent du nom *d'hirondelle*, sobriquet exprimant le fait que ces gens arrivent aux beaux jours et survolent le pays et ses habitants sans jamais entrer en contact avec eux, avant de repartir à la fin de leurs vacances vers leurs résidences principales. De plus, plusieurs de ces résidents saisonniers ont clôturé leurs propriétés de hauts murs ou de haies vives afin de se préserver des regards, sans prendre en compte les droits de passage inscrits dans les actes notariés lors de leurs acquisitions, obligeant les agriculteurs, peu habitués aux recours en justice, à trouver des solutions alternatives pour accéder à leurs parcelles. Ces vacanciers sont ainsi fort mal perçus et considérés comme venant profiter du pays sans rien lui offrir en retour.

D'autres vacanciers - Belges, Hollandais, Suisses et quelques Français - fréquentent également la commune en nombre grandissant. Leur présence s'explique par l'installation de résidents originaires de Belgique, qui ont décidé de vivre du pays et de promouvoir leur activité en s'appuyant sur leur réseau de relations à l'étranger et sur un site internet. Conscients des attentes de la société urbaine en matière de découverte des milieux naturels, ils développent des formules d'accueil couplées à des activités sportives et de découverte de l'environnement³⁵. Identifiés par la majorité communale comme faisant partie de l'opposition et lucides d'occuper cette position du fait de la scolarisation de leurs enfants à l'école libre cantonale, ils préviennent à l'avance leur clientèle de l'antipathie développée à leur égard³⁶. Avertis, les clients-vacanciers arpentent le territoire communal en groupe, esquivant tout contact, et évitent la fréquentation des festivités estivales. Cette position les fait assimiler, par la majorité des gens du pays (résidents permanents et saisonniers, et résidents secondaires intégrés), aux résidents secondaires qui ne participent en rien à la vie collective. Développant un fort ressentiment à leur encontre, cette majorité les considère comme des envahisseurs niant son identité commune, sans avoir les moyens d'en restreindre le nombre et la déambulation.

Les résidents originaires du pays, de la majorité ou de l'opposition, se sentent ainsi menacés dans leur façon de vivre et leurs repères, et sans autre projet que de reproduire

³³ Principalement cadres moyens et enseignants vivant à l'année à Toulouse, Montpellier ou Nîmes.

³⁴ Cadres supérieurs, chefs d'entreprise, professions libérales, haut fonctionnaire européen, ingénieur, exerçant leur activité ou passant leurs retraites à Valence (Espagne), Barcelone, Bruxelles, Genève, Lyon, Montpellier, Paris.

³⁵ Canoë, pêche à la truite, randonnée à partir de chemins balisés, chasse aux champignons, stages d'étude faunistique et floristique, etc.

³⁶ Plusieurs locaux ont refusé de donner de l'eau à des promeneurs.

l'existant : assurer l'avenir de leur famille à travers les successions professionnelles agricoles dans le cadre villageois incluant pratiques rurales spécifiques et rythme de vie, manifestations et festivités. Dépendants de cette logique d'adhésion, ils n'envisagent pas un avenir différent. La raison essentielle en est que ces dimensions font sens pour eux, au-delà de leurs divisions. Cette proximité organisée est confortée par le ralliement des résidents secondaires intégrés, qui adhèrent à cet idéal à l'instar des enfants du pays contraints à l'émigration, même si les uns et les autres vivent avec d'autres rythmes et d'autres références durant leur absence du village le reste de l'année. L'important pour ces personnes est que se perpétue leur idéal commun, ce qui fait leur patrimoine collectif, *i.e.* leur culture et son espace d'expression, le territoire communal. C'est pourquoi toute autre alternative est à la fois perçue comme un risque à l'égard de l'identité villageoise et une contestation de l'ordre établi. Dans ces conditions, quel que soit l'argumentaire développé par les tenants d'une ouverture au tourisme, celui-ci est considérée contraire aux intérêts locaux (Pharo 1985) et rejetée. Cette perception conduit à nier non seulement toute velléité d'ouverture mais aussi toute nouvelle pratique à l'encontre des autres aspects du patrimoine local, même au prix d'une régression socioéconomique programmée. Cette position prend d'autant plus d'ampleur que, confrontés à des difficultés économiques et au vieillissement de leurs membres, les familles d'agriculteurs constatent que cette autre orientation permet à des gens venus de l'extérieur de vivre convenablement de la matérialité du patrimoine communal. Aussi, en l'absence d'une proximité organisée suffisante entre les groupes, aucune coordination ne peut exister et la dispersion tant de l'habitat que de la pratique de l'espace favorise, dans la majorité des cas, la méfiance et la suspicion entre les différents usagers de l'espace communal (Elias 1997).

III. Quelques réflexions en termes de proximités

Les deux histoires exposées ci-dessus, volontairement choisies de manière extrême, permettent de conduire une réflexion sur les dynamiques territoriales autour d'un objet particulier, le patrimoine, et la façon dont celui-ci est mobilisé par des acteurs s'inscrivant dans des logiques de valorisations identitaire et économique, de consommation et de privatisation. L'intérêt de ces situations diamétralement opposées réside dans la possibilité d'étudier des contextes dans lesquels la proximité géographique imposée à des acteurs préoccupés par un même objet conduit à des positions tout à fait différentes en fin de compte. On constate ainsi que le fait de concentrer des personnes fort semblables dans des lieux forts comparables peut produire des résultats forts différents. La cause en est au jeu différencié des proximités organisées, dans leurs logiques de similitude et d'appartenance. Dans un cas, celui de Taillebourg, les alliances, accords de points de vue et de projets entre les acteurs du renouveau du village se diffusent à l'essentiel des résidents, anciens ou nouveaux, permanents ou temporaires. Ils scellent une dynamique commune, qui tire profit des interactions répétées et du voisinage. Dans le cas de Tayrac, les proximités organisées sont créatrices de divisions ; les groupes qui se côtoient vont chacun de leur côté ; les uns indépendamment de leurs visions communes du patrimoine et de leurs craintes en l'avenir, les autres en raison justement de leurs attentes différentes. Dans ces conditions, les interactions se font rares de sorte qu'il en résulte une dynamique d'opposition permanente, favorable aux processus d'exclusion et contraire à l'élaboration de projets communs à même d'assurer un développement économique favorable à la collectivité. Comme le propose Micoud, le passé est intégré au présent, mais pour bâtir des avenir très différents, si bien que ce sont avant tout les facteurs socioculturels et spatiaux, à travers les logiques développées par les acteurs locaux, qui distinguent aujourd'hui nos deux communes.

La première situation, celle de Taillebourg, se caractérise par l'alliance des différentes composantes de la population, indépendamment des origines géographiques, socioprofessionnelles, de l'ancienneté de résidence ou de l'appartenance à une classe sociale ou d'âge particulière. Les patrimoines culturels et matériels font sens pour ces gens, dans la mesure où ils leur permettent de se mobiliser collectivement grâce à une dynamique intégrative. Dans ce cadre, les proximités organisées - jeu associatif, engagements et soutiens développés par la municipalité, etc. - favorisent les relations entre le pouvoir local et les citoyens, sur la base d'interactions positives. Ces dernières permettent la régénération de ce jeu, d'année en année, par adjonction de nouveaux venus, de sorte que faire le choix de rester à l'écart de cet élan c'est refuser d'adhérer à l'identité commune et donc s'exclure.

La seconde situation, celle de Tayrac, offre au contraire une image de division, de repli sur soi et de fermeture aux autres, dans laquelle le rapport à l'autre, le nouveau venu mais également celui avec lequel on n'a pas de relation régulière, est l'étranger. Les proximités organisées, adhésion à la vie collective communale et de replis sur le groupe minoritaire, associées à la référence toujours vivante à l'esprit de l'Oustal, jouent un rôle prépondérant dans le maintien de la conflictualité au sein de la collectivité d'origine, en favorisant la pérennisation de deux groupes rivaux. La dispersion spatiale des familles rivales constitue un élément aggravant de cette dynamique. Dans un tel contexte, les personnes extérieures à la collectivité d'origine et non intégrées à l'un des deux groupes rivaux ne sont pas tant la source des antagonismes en vigueur que les révélateurs d'un état de crise. Par leur présence, elles catalysent le mal être collectif et l'impuissance à se retrouver. Elles cristallisent l'insatisfaction de la collectivité vis-à-vis de son devenir et relancent chaque été son animosité à l'égard des promoteurs d'un tourisme vert basé sur la valorisation économique du patrimoine matériel local. Bâti, paysage et aspects environnementaux communaux (rivière, forêt, faune et flore) sont autant d'éléments qui font l'objet d'appropriations territoriales momentanées de la part d'extérieurs non désirés. Cette démarche intègre peu le patrimoine culturel communal et cela pour trois raisons. D'une part, l'intégration au groupe majoritaire de quelques vacanciers réguliers non originaires du lieu repose sur la conformité de ces derniers aux règles de sociabilité locales et non sur une ouverture quelconque à d'autres modes, plus novateurs. D'autre part les relations entretenues par le groupe minoritaire avec les tenants de l'essor touristique s'exercent de façon trop sporadique, caractéristique de liens faibles qui ne permettent pas une adhésion suffisante des seconds à ce groupe et à ses idéaux. Enfin, pour l'essentiel des vacanciers réguliers et de passage la vie locale n'est pas une priorité : ils la recherchent peu ou manquent de passeurs qui pourraient éventuellement les amener à y participer.

On peut en tirer quelques enseignements sur la manière dont le patrimoine est mobilisé ou non à travers une dynamique collective, par exemple concernant la façon dont le pouvoir politique mobilise les valeurs patrimoniales du territoire et les habitants dont il a la charge. A Taillebourg le patrimoine est vu comme un objet commun aux usagers permanents et saisonniers, à partir duquel il est possible de créer une dynamique collective. Les actions municipales vont dans ce sens, et parce qu'elles répondent à une attente commune d'habitants collectivement conscients des aménités villageoise, chacun se sent concerné et s'implique. Les proximités organisées jouent leur rôle mobilisateur, au point d'attirer des individualités externes à la localité. A Tayrac les actions municipales sont dirigées vers la collectivité d'origine afin de la rassembler, de reconstruire sa cohésion, d'enrayer son délitement et sa régression. Mais elles conduisent à une division entre clans aux velléités hégémoniques rivales, même si pour tous ce qui fait patrimoine c'est d'abord et essentiellement la culture paysanne commune. Aux prises avec son objectif et les difficultés qu'elle rencontre, la municipalité tente d'attirer de nouveaux venus. Mais, pour la majorité de ces derniers ce qui

fait sens c'est la matérialité, la quiétude, voire l'isolement que leur procurent les lieux, alors que le culturel ne les intéresse pas. Les proximités géographiques sont un facteur aggravant de la situation. Tout d'abord, l'éclatement spatial du résidentiel communal favorise des relations distantes entre les résidents permanents, ce qui contribue à maintenir jalousies et suspicions. Le même motif doit être convoqué pour comprendre la distance relationnelle entre les familles locales et la majorité des nouveaux résidents, permanents et saisonniers. Enfin, parce que le patrimoine matériel et naturel local est diffus à l'ensemble du territoire communal, celui-ci invite à la déambulation des extérieurs au village, ce qui a pour conséquence de développer chez les habitués de lieux un sentiment d'envahissement.

Deux dimensions patrimoniales de l'espace rural s'affirment ainsi. La première, culturelle, construite avant tout sur l'immatérialité des lieux (« la bataille de Taillebourg »), conduit à des relations généralement temporaires et éphémères autour de preuves tangibles du passé, qui favorisent et valorisent les échanges entre le promeneur et son guide. La seconde, ancrée dans la jouissance du temps présent, utilise la matérialité du passé pour assouvir son désir d'exister sans prendre en compte le vécu inhérent à l'activité et aux références sociales des gens du pays, de sorte qu'il ne peut pas y avoir de valorisation des identités respectives mais bien un réel antagonisme. On constate également que la clôture géographique de la zone « à patrimonialiser » est essentielle. Mal circonscrite, elle conduit à une déambulation peu propice à la concentration des activités et néfaste à la tranquillité des résidents. Bien définie, elle permet une agglomération des commerces et services, et contribue à isoler une partie du village des atteintes de l'activité touristique.

Conclusions en termes d'action publique locale

Face à ces deux cas de figure, dans lesquels le patrimoine et sa mise en tourisme sont déterminants par rapport au développement local, trois dimensions méritent d'être mises en exergue, à destination des promoteurs de l'action publique locale. La première, à vocation interne aux collectivités locales, concerne le prétexte utilisé pour mobiliser les individus dans une démarche collective. Pour rendre une telle dynamique possible, encore faut-il que les acteurs s'y retrouvent identitairement, pour se sentir concernés et s'impliquer. La deuxième renvoie aux actions et manifestations destinées à attirer les acteurs extérieurs dans le but de leur faire partager le patrimoine culturel. Ceci n'est réalisable qu'à condition que la collectivité détentrice se mobilise et que le patrimoine soit appréhendé comme un espace de partage et d'échanges en évolution, faute de quoi il ne peut être le support d'un quelconque développement local. La troisième correspond à la dimension géographique de la zone mise en valeur. Il importe qu'elle soit circonscrite et préserve des espaces de vie autonome à la population locale, évitant ainsi une superposition trop forte des usages de l'espace, sans quoi la fréquentation du territoire est ressentie comme une invasion et par conséquent mal vécue, ouvrant la voie à une opposition plus ou moins violente de la part des résidents permanents.

Références bibliographiques

- Augé M. (1992) *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil.
- Augustin G. (1989) *Comment se perpétuer ? Devenirs des lignées et destins des patrimoines dans les paysanneries européennes*, Nanterre, Société d'ethnologie.
- Barrère C., Barthélémy D., Nieddu M., Vivien F.D. (éds) (2005) *Réinventer le patrimoine, de la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?*, L'Harmattan, Paris, 337 p.
- Billy P. (1939) *Histoire de Taillebourg*, Saint Maixent, Payet.
- Bonnain R., (1994) Etre ou ne pas être montségurien, *Etudes Rurales*, 135-136, pp. 75-81.
- Bossuet L. (2006) Peri-rural populations in search of territory, *Sociologia Ruralis*, vol. 46, n° 3, pp. 214-228.

- Bossuet L. (2005a) Habiter le patrimoine au quotidien, selon quelles conceptions et pour quels usages ? In Gravari-Barbas M. ed., *Habiter le patrimoine, enjeux, approches, vécu*, Rennes, PUR, pp. 27-39
- Bossuet L. (2005b) Ségrégations spatiales, sociales et politiques dans les campagnes, In M-A Buisson M-A. et Mignot D. eds, *Concentration économique et ségrégation spatiale*, Bruxelles, Ed. de Boeck, pp 321-333.
- Bourdieu P. (1979) *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Ed. de Minuit.
- Brillet D. (2004) *Histoire chronologique de l'Aquitaine*, Cahors, France Quercy.
- Chevallier D. Chiva I. et Dubost F. (2000) L'invention du patrimoine rural, In Vives campagnes, le patrimoine rural, projet de société, Autrement, collection mutations, n° 194, pp.11-55.
- Brunet R. (ed) (2005), *Les mots de la géographie*, Reclus, la Documentation Française, Paris.
- Chazel F. (ed) (1993), La place du politique dans les mobilisations contestataires, In : *Action collective et mouvements sociaux*, Paris, PUF, pp. 145-159.
- Corbeau J-P. (2000) Cuisiner, manger, métisser... *Revue des Sciences Sociales*, 27, pp. 86-73.
- Douillet A-C. (2003) Les élus ruraux face à la territorialisation de l'action publique, *Revue Française de Science Politique*, n°4, pp. 583-606.
- Dubost F. (1998) De la maison de campagne à la résidence secondaire, In : *L'autre maison, la « résidence secondaire », refuge des générations*, Autrement, collection mutations, n° 178, pp. 10-37.
- Dupuy C. et Torre A. (2006) Local Clusters, trust, confidence and proximity, In : P Christos, R Sugden and J Wilson eds, *Clusters and Globalisation : The Development of Urban and Regional Economies*, Cheltenham UK, Northampton, USA, Edward Elgar, pp. 175-195.
- Elias N. (1991) *La société des individus*, Paris, Fayard, Presse Pocket.
- Elias N. (1997) *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard, Presse Pocket.
- Forsé M. (1981) Les réseaux de sociabilité dans un village, *Population*, n°6, pp. 1141-1162.
- Forsé M. et Langlois S. (1997) Réseaux, structures et rationalité, *L'année sociologique*, 47-1, pp. 27-34.
- Genieys W. (1997) Le territoire imaginaire du « Pays Cathare », *Pôle Sud*, n°7, pp. 118-131.
- Goffman E. (1996) *La mise en scène de la vie quotidienne, les relations en public*, Paris, Ed. de Minuit.
- Granovetter M. (1973) The strength of weak ties, *American journal of sociology*, 73, pp. 1360-1380.
- Hervieu B. et Viard J. (2001) *Au bonheur des campagnes*, Quetigny, Ed. de l'Aube.
- La Soudière (de), M. (1998) L'appel des lieux : une géographie sentimentale, In : Dubost F., *L'autre maison, la « résidence secondaire », refuge des générations*, Autrement, collection mutations, n° 178, pp.102-137.
- Lee H.Y., Distefano L. (2003) *A Tale of Two Villages: The Story of Changing Village Life in the New Territories*, Oxford University press, Oxford, 144p.
- Maho J. (1974) La comparaison et ses limites, In : Jollivet M. et Mendras A. Paris, Colin, pp. 61-90.
- Mendras H. (1976), *Sociétés paysannes, éléments pour une théorie de la paysannerie*, Paris, A. Colin.
- Micoud A. (2004) La patrimonialisation ou comment redire ce qui nous relie, In : Barthélemy D., Nieddu M. et Vivien F-D., *Réinventer le patrimoine, de la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine*, Condé-sur-Noreau, L'Harmattan, pp. 81-96.
- Pharo P. (1985) *Le civisme ordinaire*, Paris, Librairie des Méridiens.
- Pharo P. (1990) Les conditions de légitimité des actions publiques, *Revue française de sociologie*, XXXI, pp. 389-420.
- Poulain C. (1982) *Jacques Cœur*, Paris, Fayard.

Rallet A. et Torre A. (2004), Proximité et localisation, *Economie Rurale*, 280, Mars-Avril, 25-41.

Torre A. et Caron, A. (2005) Réflexions sur les dimensions négatives de la proximité : le cas des conflits d'usage et de voisinage. *Economie et Institutions* 6 & 7 pp. 183-220

Torre A., Aznar O., Bonin M., Caron A., Chia E., Galman M., Guérin M., Jeanneaux Ph., Kirat Th., Lefranc Ch., Melot R., Paoli J.C., Salazar M.I., Thinon P., (2006) Conflits et tensions autour des usages de l'espace dans les territoires ruraux et périurbain, le cas de six zones géographiques françaises. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 3 pp. 415-453

Rogers S.C. (1991) *Shaping Modern Times in Rural France : The transformation and Reproduction of an Aveyronnais Community*, Princeton, New Jersey, Princeton University Press.

Urbain J-D. (2002) *Paradis verts, Désirs de campagne et passions résidentielles*, Paris, Payot.

Annexe 1 : Les proximités

Nous retenons la distinction entre deux catégories de proximités, géographique et organisée (Torre et Rallet, 2005).

- La proximité géographique traduit la distance kilométrique entre deux entités (individus, organisations, villes...), pondérée par le coût temporel et monétaire de son franchissement. Elle est tout d'abord de type binaire : il existe d'infinies graduations mais la proximité géographique a in fine pour objet de savoir si l'on se trouve « loin de » ou « près de ». Elle est ensuite doublement relative. Primo, la distance géographique, qui fonde le partage entre proximité et éloignement, est relative aux moyens de transport. Secundo, la proximité procède en dernier ressort d'un jugement porté par les individus ou les groupes sur la nature de la distance géographique qui les sépare. Le jugement consiste à traiter l'ensemble des paramètres qui influent sur la distance pour les réduire à l'énoncé selon lequel on est près ou loin de. Cet ensemble de paramètres comprend des données objectives (Kms, temps, prix) mais aussi la perception que les individus en ont, variable selon l'âge, le groupe social, le sexe, la profession...

- La proximité organisée n'est pas d'essence géographique mais relationnelle. Par proximité organisée, on entend la capacité qu'offre une organisation ou un dispositif de faire interagir ses membres. Elle facilite les interactions et les actions en son sein, en tous cas, les rend *a priori* plus faciles qu'avec des unités situées à l'extérieur de l'organisation. Deux raisons majeures l'expliquent. D'une part, l'appartenance à une organisation se traduit par l'existence d'interactions entre ses membres. C'est la logique d'appartenance de la proximité organisée : deux membres d'une organisation sont proches l'un de l'autre parce qu'ils interagissent et que leurs interactions sont facilitées par les règles ou routines de comportement (explicites ou tacites) qu'ils suivent. D'autre part, les membres d'une organisation peuvent partager un même système de représentations, ou ensemble de croyances, et les mêmes savoirs. C'est ce que nous appelons la logique de similitude de la proximité organisée. Deux individus sont dits proches parce qu'ils « se ressemblent », i.e. que leurs distances cognitives sont faibles, ce qui facilite leur capacité à interagir.

Annexe 2 : Méthodologie du travail

Pour les deux communes étudiées, la méthode retenue repose sur une démarche en trois temps. La première étape consiste à identifier un espace représentatif des évolutions sociales et économiques d'une zone délimitée (canton, pays, etc.), par le biais d'une analyse de données statistiques issues des divers recensements, suivie d'entretiens réalisés auprès des municipalités. L'objectif visé est que les communes retenues soient représentatives de dynamiques plus larges que celles qui les affectent. La seconde, après définition du cadre d'étude, a pour but de recueillir des éléments historiques concernant la propriété foncière et le bâti, la population, y compris les mouvements migratoires, la vie démocratique, associative et économique et les relations entre la localité et son environnement micro-régional (moyens de liaison à travers la voirie et l'accès aux services collectifs, relations économiques, sociales et culturelles, politiques, projets de développement, etc.). Cette phase repose sur le recueil de données en mairie et auprès des services des archives départementales. L'ensemble de ces éléments acquis, les enquêtes menées auprès des populations sédentaires et temporaires se font à partir d'un guide d'entretien, appliqué de façon exhaustive dans le premier cas et vis-à-vis d'un panel de trente familles représentatives de la diversité communale en matière d'âge, de statuts professionnels et d'origines sociales et géographiques dans le second. Ces enquêtes concernent directement les ménages ; composition des familles, activités professionnelles et scolaires ou étudiantes, participations des membres de la famille à la vie locale et leurs liens extérieurs à leur lieu de résidence incluant la prise en compte des mobilités, point de vue sur les

évolutions de la collectivité. L'ensemble des données recueillies fait l'objet d'une analyse de réseau dont le but est, à partir des implications de chacun et des doubles citations, de valider les propos tenus, tout en incluant les liens annoncés et leurs natures (Granovetter 1973 ; Forsé 1981 ; Forsé et al. 1997) afin de comprendre le jeu des rivalités et des alliances.